

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 9 (1866-1868)  
**Heft:** 58

**Vereinsnachrichten:** Procès-verbaux : séances de l'année 1867

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PROCÈS-VERBAUX

---

SÉANCE DU 15 MAI 1867.

Présidence de M. W. FRAISSE, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Bureau ayant examiné la question de l'expédition du bulletin, préavise pour que l'envoi ait lieu par la poste et franco à toutes les sociétés qui useront de réciprocité ; il sera adressé une circulaire pour proposer à nos correspondants ce mode d'envoi réciproque. L'augmentation de dépense sera d'une centaine de francs environ. — Ce préavis est mis en discussion et adopté.

Le président communique à l'assemblée :

1<sup>o</sup> une lettre de M. N. GARLOT annonçant sa démission pour cause de maladie.

2<sup>o</sup> une lettre de M. le Juge de Paix de Lausanne informant le président que M<sup>me</sup> DE RUMINE a fait un legs de 1000 fr. à la Société des Sciences naturelles. (Cette somme sera remise six mois après le décès de M<sup>me</sup> de Rumine.)

3<sup>o</sup> une lettre de M. le Dr NICATI exprimant le désir que l'assemblée générale soit cette année à Aubonne. — Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

M. le Dr Nicati fait la présentation de MM.

Félix ROCHAT, instituteur à Aubonne, et  
Emile PACCAUD, major fédéral à Lavaux sous Aubonne.

Le bibliothécaire lit la liste des ouvrages reçus dans le mois d'avril.

M. le Dr F. A. FOREL présente à la Société des exemplaires vivants d'un polype d'eau douce *Hydra rubra*, Lewes, qu'il a trouvés dans le lac à Morges par 8 et 10 pieds de profondeur. Cette espèce a déjà été décrite et signalée dans les étangs de l'Angleterre et les lacs du Northumberland par le Dr Gray, A. Hamock (1850) G. H. Lewes (1860).

**Le même** membre indique une mortalité assez grande sur les perches du lac Léman ; M. Forel pense que cette mortalité doit être attribuée à la présence d'un cysticerque dans le foie ; les victimes de cette mortalité présentent à peu près toutes des kystes assez volumineux contenant de ces parasites. (Voir aux mémoires.)

**M. Renevier**, prof., met sous les yeux de la Société une série de toiles représentant en grand les paysages géologiques de la Suisse publiés par M. O. Heer.

**M. Guillemin**, ingénieur, répond aux objections énoncées par M. L. Dufour dans la précédente séance au sujet de ses assertions sur la théorie des marées.

---

#### SÉANCE DU 5 JUIN 1867

Présidence de M. W. FRAISSE, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

**MM. ROCHAT** instituteur et **PACCAUD** major fédéral sont déclarés membres de la Société.

Le président fait rapport sur les arrangements pris pour la réunion de l'assemblée générale à Aubonne ; il lit une lettre de M. le colonel Tronchin invitant les membres de la Société à accepter une collation à Lavigny, après le dîner.

Le caissier propose qu'il soit fixé une époque après laquelle la contribution annuelle sera obligatoire même pour les démissionnaires. Cette proposition est renvoyée au Bureau.

**M. Renevier**, prof., fait une communication sur la découverte d'un nouvel exemplaire du reptile *Telerpeton Elginense* des grès rouges d'Ecosse, lesquels semblent plutôt triasiques que dévoniens.

**M. Guillemin** continue le développement de son travail sur les effets de la force centrifuge et particulièrement de son influence sur les variations barométriques.

**M. Renevier**, prof., fait part de ses observations sur les terrains cristallins des massifs de l'Oberalp et de la Furca, dont les roches présentent des traces d'origine sédimentaire.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

le 19 juin 1867, à Aubonne.

Présidence de M. W. FRAISSE, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière séance du Bureau.

Ce dernier a décidé 1<sup>o</sup> de porter l'abonnement au Bulletin à huit francs au lieu de six pour que les membres de la Société ne paient pas plus cher que les abonnés.

2<sup>o</sup> De recommander au caissier de faire rentrer les contributions pendant le mois de janvier.

Sont présentés comme membres :

MM. BUTTIN, pharmacien à Yverdon	par M. le Dr Flaktion
Alfred RODIEUX, ingénieur à Yverdon	id.
L. MAYOR, instituteur à Lausanne	par M. Cuénoud, prof.
Th. DE MEURON, à Mont sur Rolle	par M. Frœlich
Aug. KOCH, inspecteur forestier à Rolle	id.
CLOT, instituteur à Rolle	id.
Aug. BERNEY, Dr médecin à Rolle	id.
Fréd. KAUPERT, avocat à Rolle	id.
NUSSBAUM, directeur du collége à Vevey	par M. Schnetzler
MONNERAT François à Vevey	id.
JAIN Ferdinand Dr médecin à Morges	par M. Nicati
MARTIN Henri étudiant en médecine à Aubonne	id.
CORREVON Louis, prof. à Aubonne	par M. Béraneck

Le décès de MM. HAMILTON, d'OMALIUS d'HALLOY, DELEZENNE et HOLLARD laissant quatre places vacantes parmi nos 50 membres honoraires, l'assemblée nomme membres honoraires :

MM. WOLFF, prof., à Zurich	
MOUSSON id.	id.
KOPP id.	à Saverne
SCHIMPER id.	à Strasbourg.

Le président adresse à l'assemblée le discours suivant :

Messieurs,

Pendant l'année qui va se terminer, notre société a suivi sa marche régulière et a tenu 15 séances aux dates fixées par son règlement.

Ces séances ont été suivies avec régularité par un assez grand nombre de membres habitant Lausanne ou le voisinage.

Malheureusement l'éloignement empêche un grand nombre de nos collègues qui habitent les diverses localités du canton de venir à ces réunions, et quoique quelques séances du printemps soient fixées à 2 heures, afin de leur permettre l'arrivée par le chemin de fer, un bien petit nombre seulement de nos collègues en ont profité.

Un grand nombre de communications scientifiques ont été faites : quelques-unes se rattachent à des questions d'un grand intérêt ; d'autres ne sont que la relation de faits nouvellement observés ou constatés. Plusieurs donnent lieu à des discussions intéressantes.

C'est ainsi, Messieurs, que notre modeste société, sans avoir la prétention de jouer un rôle important dans le mouvement scientifique de l'Europe, réussit cependant à apporter sa petite pierre à l'édifice commun et surtout à entretenir parmi nous le goût des recherches scientifiques et celui des jouissances élevées de l'intelligence.

Fondée il y a près d'un demi-siècle, elle maintient sa place parmi les nombreuses sociétés qui caractérisent la vie sociale dans nos républiques démocratiques.

Chacune adopte une sphère d'action qui lui est propre, chacune s'attache à développer quelque partie spéciale, et toutes ensemble contribuent à éléver le niveau de l'instruction générale dans notre petit pays, tout comme à resserrer le lien patriotique qui doit unir les enfants d'une même patrie.

Si nous jetons les yeux sur le passé, nous voyons que l'étude des sciences naturelles a eu des partisans nombreux et zélés dans le canton de Vaud ; quelques-uns même ont occupé une place honorable parmi les savants de toutes les nations.

C'est pour notre Société un titre qui oblige. Que ces antécédents nous engagent à redoubler d'efforts et de zèle pour contribuer à faire faire quelques progrès à la science et à maintenir dans notre chère patrie le goût de l'étude, à l'honneur de notre canton et de la liberté dont nous jouissons.

Ne nous y méprenons pas, l'ensemble de notre vie sociale est solidaire de l'action de toutes ces sociétés volontaires qui, chacune dans sa sphère, témoignent de l'activité des esprits ; les autorités ne peuvent que suivre ce mouvement et non le commander. Nos institutions laissent aux citoyens la plus grande part possible de liberté et d'initiative.

C'est donc à nous, citoyens qui croyons à la science, à travailler à la propager autour de nous, à en étendre le goût et l'influence,

Cette tâche n'est trop ambitieuse pour personne, la moindre observation peut devenir utile. Enrichir la science d'un fait bien

observé, bien constaté, c'est souvent plus utile que de l'embarasser de nouvelles théories hypothétiques et cela est à la portée de chaque observateur.

C'est ainsi que nous pouvons tous aider pour quelque petite chose au but commun.

**M. Roux**, pharmacien, fait une communication sur la manifestation d'électricité qui se produit pendant la fabrication de certains papiers.

**M. Schnetzler** rapporte le résumé de ses observations sur les phénomènes lumineux du lampire qui ne sont pas empêchés par l'action du curare.

**M. CLAPARÈDE prof.**, fait observer que l'action du curare a plutôt son effet sur les points d'attache des nerfs aux faisceaux musculaires, et qu'il ne faut pas conclure trop vite qu'il puisse y avoir arrêt dans la vie nerveuse motrice.

**M. Broone**, directeur de l'observatoire météorologique de Travancore (Inde), fait une communication sur les variations diurnes de l'aiguille aimantée à l'équateur magnétique.

**M. le prof. L. Dufour** donne le résultat de ses recherches sur les effets de l'ouragan de foehn du 23 septembre 1866 et sur la comparaison de ces effets dans différents points de la Suisse. (Voir aux mémoires.)

**M. BROONE** fait observer qu'on ne donne pas assez d'attention à la direction des courants d'air supérieurs et que ce sont ces courants qu'il faudrait étudier particulièrement.

**M. Rosset** pense que ce qui a pu donner lieu à illusion dans l'étude du *foehn* c'est sa direction dans certaines régions alpines ; ainsi à Bex, le *foehn* souffle ordinairement du SO. au NE. et non pas du S. au N. En outre comme c'est le plus souvent de nuit que commencent les rafales, il faudrait que les observateurs situés au N. de la Suisse préviennent les observateurs du midi par dépêche télégraphique afin que le moment de l'apparition du *foehn* ne fût pas perdu pour ces observateurs.

**M. J. Marguet**, prof., annonce qu'il continue d'étudier la question de savoir si la lune exerce oui ou non une influence appréciable sur les phénomènes météorologiques. Il poursuit ce travail en collaboration avec M. Guillemin qui espère tirer des observations météorologiques la confirmation de ses idées théoriques sur le rôle important de la force centrifuge dans les phénomènes dont la terre est le théâtre.

**M. Guillemin**, ingénieur, présente un morceau de bois qui, après un trempage de 10 à 12 jours dans une solution de sulfate de cuivre, a séjourné six ans dans la terre et conserve cependant son intégrité ; la partie supérieure non trempée est complètement pourrie ; il y aurait économie de 40 p. % en faveur des propriétaires qui tremperaient leurs échalas.

**M. RIEU** fait observer que pour le trempage des échalas quelques fabricants remplacent le sulfate de cuivre par le sulfate de fer et c'est ce qui explique pourquoi certains échalas trempés se conservent moins bien que les bois ordinaires.

**M. De la Harpe** père fait la description géologique du cirque de *Luan* au-dessus d'Yvorne.

**M. le Dr F. A. Forel** présente des dessins du *Triænophorus nondulosus* trouvé dans les perches mortes du lac Léman et dont il a déjà mentionné l'existence. (Voir aux mémoires.)

**M. CLAPARÈDE**, prof., pense que le kyste du foie des perches ne peut pas être considéré comme la cause unique de la mort de ces poissons ; il cite certains exemples de parasites monstrueux qui ne sont pas une cause de mort.

**M. Behrens**, pharmacien, présente des échantillons de kaolin grossier qui se trouve en grandes masses près de Bamberg et qu'un M. Lamprecht transforme en un kaolin pur susceptible de donner une porcelaine fine.

**M. Alois Humbert** montre de magnifiques planches coloriées destinées à une monographie des poissons du Léman qui sera publiée par l'Association zoologique du Léman.

**M. Cauderay** présente une nouvelle pile dont les éléments sont formés de deux espèces de charbons. (Voir aux mémoires.)

Le caissier présente ses comptes pour l'année 1866. Après le rapport satisfaisant des commissaires vérificateurs sur la gestion de la caisse et sur l'organisation de la bibliothèque, les comptes sont approuvés et il est voté des remerciements au caissier et au bibliothécaire.

Sur le préavis du Bureau, la contribution annuelle est maintenue à huit francs.

Le secrétaire-éditeur présente le 57<sup>e</sup> bulletin qui sera prochainement adressé à MM. les membres de la Société.

## COMPTES DE 1866.

## RECETTES.

Solde du compte 1865 . . . . .	Fr.	2174 95
Contributions annuelles. . . . .	»	1502 —
Finances d'entrées. . . . .	»	75 —
Produit de vente de bulletins . . . . .	»	51 40
Intérêt d'argent en dépôt . . . . .	»	26 10
	Fr.	<u>3829 45</u>

## DÉPENSES.

Impressions et lithographies . . . . .	Fr.	2757 —
Expédition du bulletin et affranchissement. . . . .	»	251 32
Bibliothèque . . . . .	»	98 05
Fournitures de bureau . . . . .	»	20 25
Local et concierge (Musée industriel) . . . . .	»	30 —
Annonces dans les journaux . . . . .	»	5 30
Dépenses extraordinaires . . . . .	»	35 60
Solde actif reporté à 1867 pour balance. . . . .	»	<u>631 93</u>
	Fr.	<u>3829 45</u>

## SÉANCE DU 3 JUILLET 1867.

Présidence de M. W. FRAISSE, président.

Le procès-verbal de l'assemblée générale est lu et adopté après quelques modifications.

Le bibliothécaire lit la liste des ouvrages reçus.

Sont présentés :

MM. W. DE LUC, à Nyon, par M. Bieler  
 G. AUBERJONOIS, à Jouxtens id.  
 E. B. TAWNEY, à Château-d'Oex, par M. Renevier.

M. L. DE LORIOL qui précédemment s'était annoncé comme ayant quitté le pays, et auquel la contribution a été réclamée par erreur, envoie une lettre de démission.

**M. Renevier**, prof., communique à la Société les résultats de son travail sur la *Faune de Cheville*, continuation de celui sur les Céphalopodes de Cheville publié dans le bulletin n° 55 en collaboration avec M. F. J. Pictet. (Voir aux mémoires.)

**M. le Dr Forel** fait part de ses nouvelles recherches sur la cause de la mortalité des perches du lac Léman. Il a reconnu que la vessie natatoire est vivement injectée et friable sur les bêtes mortes ; en outre, l'étude du sang des perches malades mais encore vivantes lui a permis de reconnaître la présence de bactéridies dans le sang. (Voir aux mémoires.)

**M. Renevier**, prof., présente l'ammonite trouvée dans le flysch d'Aigremont par M. le Dr Chausson, de laquelle il a été question dans une séance précédente. C'est un échantillon parfaitement conservé, point roulé.

---

#### SÉANCE DU 17 JUILLET 1867.

Présidence de M. W. FRAISSE, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

**M. SAVARY**, ingénieur, est présenté par M. Bieler.

**M. GINDROZ**, pharmacien annonce sa démission pour raison de santé.

Le président donne lecture des lettres de MM. MOUSSON et WOLFF qui remercient la Société pour leur nomination comme membres honoraires, et de M. V. CÉRÉSOLE, consul suisse à Venise, qui propose à la Société un échange de publications avec la Société malacologique de Bruxelles.

Cette proposition est renvoyée au Bureau.

**M. Piccard**, commissaire général, croit que la perte des cheveux chez l'homme est due à son genre de coiffure qui enserre la tête dans tout son pourtour par une bordure fermant accès à l'air ambiant, ce qui fait que celui qui est enfermé entre le fond du chapeau et la tête est maintenu à une température élevée. Il montre des spécimens de chapeaux ventilateurs fabriqués à Londres qui présentent comme les chapeaux ordinaires une bordure intérieure roide. La ventilation au sommet de la tête est trop énergique et ne peut se régler à volonté, ce qui présente des dangers.

M. Piccard propose un nouveau chapeau ventilateur. Pour cela on fait choix d'un chapeau laissant un espace libre de 2 à 3<sup>mm</sup> tout autour de la tête qu'il doit couvrir. On fixe, à l'intérieur du chapeau contre la bande en cuir et dans une position verticale, quatre tubes élastiques en caoutchouc vulcanisé, ne durcissant pas au froid, de 5 à 6 centimètres de longueur sur 1 centimètre de diamètre, non pour conduire de l'air sous le chapeau par ces tubes, mais bien pour fonctionner comme coussinets élastiques entre la tête et le chapeau. Ces tubes seront aplatis à l'extrémité par laquelle ils seront cousus contre la bande en cuir, à la naissance de l'ouverture du chapeau ; l'extrémité opposée restera cylindrique et sera simplement fixée à la bande en cuir par un seul point de couture.

La distance entre les tubes, tant sur le devant que sur le derrière du chapeau, sera d'environ 12 centimètres (4 pouces suisses), de manière à ce que les tubes correspondent aux angles du front et que le chapeau puisse être tourné sens devant derrière et vice-versa.

On graduera la ventilation en enfonçant son chapeau plus ou moins sur sa tête, l'élasticité des tubes permettant leur compression ; cela servira aussi à fixer solidement le chapeau sur la tête contre les coups de vent.

**M. Schnetzler** revient sur la question de la maladie des perches ; il a examiné des poissons morts de maladie comparativement avec d'autres morts sans être malades. Il a toujours trouvé des bactéridies dans le sang des malades, mais pas de kystes.

**Le même** parle d'une pluie d'acarus (ciron) arrivée près de Vevey.

**M. le Dr Nicati** lit une notice statistique sur la mortalité d'Aubonne pendant les 40 dernières années.

**M. le Dr F. A. Forel** parle d'un nouveau système de mensuration du crâne, consistant à mesurer en même temps l'arc et la corde pour avoir l'indication des différentes courbures.

**M. le Dr Nicati** fait la communication suivante sur un bolide observé en Algérie.

« Pensant que l'observation d'un phénomène météorologique, lors même qu'il s'est passé loin de nous, offre toujours un certain intérêt, je viens, Messieurs, vous faire part d'un fait de ce genre qui a eu lieu ce printemps à St. Denis du Sig, province d'Oran en Algérie. Voici donc ce qu'on m'a écrit.

» Le 10 avril 1867, à huit heures et demie du soir, par un temps doux et serein, sans un nuage au ciel, par un beau clair de lune,

» une large traînée de lumière a traversé le ciel du sud au nord ;  
 » quelques secondes après, une forte détonnation, comme un coup  
 » de canon, mais très prolongée, s'est fait entendre et a duré plu-  
 » sieurs secondes, comme un coup de tonnerre dans les montagnes.  
 » En même temps une odeur de soufre prononcée se faisait sentir.  
 » Etant dans un appartement dont les volets étaient fermés, je  
 » n'ai vu qu'imparfaitement la lueur, mais j'ai entendu la détona-  
 » tion que j'ai prise d'abord pour un éboulement ou un bruit sou-  
 » terrain. Mais plus de dix personnes, les unes dans la maison,  
 » les autres dehors, ont cru que la lune tombait du ciel et ont  
 » toutes été bouleversées. Les chiens ont commencé à hurler, les  
 » oies, les poules ont été réveillées, etc. J'étais en haut dans ma  
 » chambre à coucher, tournant le dos à la fenêtre ; les enfants ont  
 » vu une vive lueur, et la détonation nous a fait descendre rapi-  
 » dement dans la cour, crainte que ce fût un tremblement de  
 » terre ; l'odeur du soufre y était si forte qu'une jeune fille s'est  
 » sentie comme suffoquée. La lueur doit avoir duré environ 10  
 » secondes et la détonation 40. La première était bleue et si bril-  
 » lante que, malgré le clair de lune, chacun de ceux qui étaient  
 » dehors ont cru qu'on apportait du feu ou une lumière derrière  
 » eux. Des météores pareils mais moins brillants et non accom-  
 » pagnés de détonations avaient été observés les jours précédents.  
 » A 6 kilomètres au nord de chez nous, le phénomène a été vu  
 » exactement de même. Sa lueur était bleue comme celle d'une  
 » fusée, mais la détonation a été divisée en quatre coups comme  
 » serait celle d'une batterie de quatre pièces de canons, avec un  
 » roulement très prolongé. On a aussi constaté une odeur de sou-  
 » fre et de phosphore. A St. Cloud, au bord de la mer, on a aussi  
 » entendu la détonation. Plus à l'ouest, à Oran, à Aïn Timouchen,  
 » à Bel Abbes, on a vu à la même heure dans la soirée un mé-  
 » téore très brillant, mais sans entendre de bruit.

» D'après les détails qui précédent, il s'agit évidemment d'un bolide, et d'après le temps qui s'est écoulé entre l'apparition de la lumière et la perception du son, on peut calculer que l'éclat a eu lieu à 18 ou 20 kilomètres au nord du Sig, et que les frag-  
 » ments ont dû tomber à 7 ou 8 kilomètres de nous, dans le ma-  
 » rais de la Macta, où il sera très difficile, sinon impossible, de  
 » les trouver.

H. G.

» Ces lignes étaient écrites depuis longtemps lorsque le récit d'un phénomène tout pareil et qui a été observé dans des circon-  
 » stances analogues à Genève, à Bâle et autres lieux, en juin, m'a confirmé dans mon intention de faire connaître celui observé en Algérie.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 NOVEMBRE 1867.

Présidence de M. W. FRAISSE, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Le président donne lecture :

1<sup>o</sup> Des lettres de MM. SCHIMPER et KOPP qui remercient pour leur nomination comme membres honoraires.

2<sup>o</sup> De lettres de démission de MM. E. SILLIG et Julien GUISAN.

3<sup>o</sup> D'une lettre de M. A. VAUTIER annonçant son absence momentanée. M. Vautier désire être au bénéfice de l'art. 6 du règlement.

M. Ch. SAVARY, ingénieur, est proclamé membre de la Société.

Procédant au renouvellement de son Bureau, l'assemblée nomme :

MM. S. CUÉNOUD, président  
 JOEL Dr, vice-président  
 BIELER, secrétaire correspondant  
 RENEVIER, prof., secrétaire rédacteur  
 PICCARD, caissier  
 RIEU, bibliothécaire.

MM. FOREL Dr, FRAISSE ingénieur, et DŒBELE sont nommés commissaires vérificateurs.

Il est décidé que les séances auront lieu les premiers mercredis de chaque mois au Musée industriel à 8 h. du soir, et les troisièmes mercredis à l'hôtel des Alpes à 2 h. Par exception la séance du 20 novembre aura lieu au Musée à 8 h., et les séances du mois de janvier auront lieu le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredis.

M. Renevier présente à la Société les deux planches de son travail sur la faune de Cheville. (Voir aux mémoires.)

M. Forel Dr parle de différents cas de réflexion de l'image du soleil ou de la lune dans le lac suivant que la surface de l'eau est calme ou agitée par le vent.

M. Nicati Dr remet quelques exemplaires d'un mémoire sur la statistique mortuaire d'Aubonne, lu dans la séance du 17 juillet, mais insérée dans le Bulletin de la Société de médecine.

M. RIEU, bibliothécaire, donne la liste des livres reçus par la bibliothèque.

**M. Cauderay** en continuant ses recherches sur la propriété électro-motrice des plaques de charbon a remarqué que les bandes colorées qui se déposent sur leurs surfaces sont disposées dans le même ordre que les couleurs du spectre solaire ; le rouge occupe le sommet du ruban et le violet le bas, entre deux toutes les autres couleurs du spectre sont parfaitement distinctes. (Voir aux mémoires.)

**Le même** membre a fait de nouvelles expériences ayant pour but de rechercher la cause des *chainettes* que forment les limailles métalliques intercalées dans un courant électrique, ce dont il a déjà entretenu la Société, et il a pu se convaincre que la cause de cette agglomération provient bien réellement d'un commencement de fusion, car en employant une pile de 24 éléments chargés au bisulfate de mercure, la chaînette devient rouge et se fond lorsqu'elle atteint une longueur de 3 ou 4 centimètres.

---

#### SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1867.

Présidence de M. CUÉNOUD, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

**M. Phil. De la Harpe** présente divers échantillons trouvés dans une exploitation de molasse à la Rosiaz sur Lausanne. Ce sont :

1<sup>o</sup> Un fragment de métacarpien ou de métatarsien d'un grand pachyderme, probablement du *Rhinoceros incisivus*, Cuv., animal dont les débris ont été trouvés à plusieurs reprises dans nos environs ;

2<sup>o</sup> Une tête inférieure de tibia, provenant selon toute apparence d'un ruminant de petite taille ;

3<sup>o</sup> Des empreintes de plantes fossiles : *Cyperus Chavannesi*, Heer; *Populus balsamoides*, Heer; *Cinnamomum polymorphum*, Heer.

Ces pièces sont dues à l'obligeance de M. L. Renevier, brasseur à la Rosiaz. L'exploitation en question se trouve sur le bord d'un petit cours d'eau qui sépare les communes de Lausanne et de Pully à 150 pas au-dessus du chemin qui va de Chailly à la Rosiaz.

Les premières couches entamées étaient des bancs horizontaux, fort épais mais brisés et irréguliers, formés de grès molasses et de marnes bleues ; au-dessous, à une profondeur d'environ trois mètres, on arrive sur des grès marneux et des marnes disposés en couches peu épaisses et régulièrement inclinées d'environ 25° au SE.

C'est donc là un nouveau point où l'axe anticinal est mis à nu et où il s'offre à l'examen du géologue.

M. RIEU communique, au nom de M. Buvelot membre de notre Société, et demeurant à Naples, la relation d'une combustion spontanée qui s'est développée sur des balles de coton comprimées par la presse hydraulique.

M. GUILLEMIN émet l'idée qu'une de ces balles aurait pu être imprégnée d'un corps gras sur une partie de sa surface.

M. Cauderay présente et fait fonctionner devant la Société une lampe à combustion de magnésium destinée à l'usage des photographes.

M. Guillemin mentionne à l'appui de sa théorie sur la force centrifuge la coïncidence d'un tremblement de terre qui a eu lieu à Java et à Combremont. La distance entre ces deux points étant de 100° environ, il y a eu 6  $\frac{1}{2}$  heures d'intervalle entre le tremblement à Java et celui signalé à Combremont.

M. Jules Marguet donne le résumé de ses observations météorologiques depuis décembre 1866. (Voir aux mémoires.)

M. le Dr Joël présente à la Société un cyrrhopode (*Conchoderma aurita*) trouvé avec une trentaine d'autres sous la langue d'un balenoptère de 17 mètres de long, qui s'est échoué près d'Alger.

M. Phil. De la Harpe fait une communication sur des cas de formation actuelle de pétrole relatés dans le voyage de M. le Dr Fraas en Orient. M. Fraas considère la formation du pétrole comme le résultat de la décomposition de nombreux animalcules.

M. RENEVIER fait remarquer que l'origine organique du pétrole est de plus en plus généralement admise, surtout en Amérique.

M. Bieler présente quelques observations sur l'usage du chlore comme désinfectant ; il cite certaines expériences directes qui tendraient à faire considérer le chlore sinon comme inutile au moins comme d'une utilité problématique dans les désinfections de matières virulentes.

M. BISCHOFF est étonné que l'on mette en doute l'action du chlore, l'expérience ayant prouvé que le chlore est un puissant dissolvant des matières organiques.

M. Phil. De la HARPE rappelle à la Société qu'actuellement en Allemagne l'usage du chlore comme désinfectant est de plus en plus délaissé.

M. BRÉLAZ fait ressortir que le chlore pouvant réveiller l'activité de germination, il se pourrait bien que ce gaz favorisât le dévelop-

pement des germes de champignons qui sont considérés comme la cause de quelques maladies contagieuses ; toutefois il pense qu'il faut connaître plus à fond les expériences négatives de l'utilité du chlore avant de se prononcer.

Le président informe la Société qu'il a reçu le programme d'un concours ouvert par la Société royale des sciences du Danemarck sur différents sujets scientifiques.

---

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1867.

Présidence de M. CUÉNOUD, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M. SCHMIDT, photographe, est présenté par M. Cauderay.

M. Bischoff, prof., montre des ampoules de verre renfermant du sodium et du potassium.

Le même membre parle de grains blancs trouvés dans l'estomac et les intestins d'une personne empoisonnée par de l'arsenic. Ces grains paraissent être de la *lemine*.

Le même présente une petite poche ou pince de son invention destinée à introduire les globules de sodium dans un tube renversé.

M. Dufour, prof., entretient l'assemblée de ses recherches sur l'origine du foehn. (Voir aux mémoires.)

La Société renvoie au Bureau une demande de la Bibliothèque de Lucerne qui désire avoir notre bulletin gratis ou du moins au plus bas prix possible.

M. Rivier, prof., présente un flacon d'eau gazeuse à l'oxygène qui renferme environ  $\frac{3}{4}$  de son volume de ce gaz, non pas combiné chimiquement, mais dissout par condensation d'un mélange d'oxygène et de vapeur d'eau sous une pression assez forte. Cette eau gazeuse est nécessairement sans saveur, la présence de l'oxygène n'est appréciable qu'à l'effervescence de l'eau et à l'action du gaz sur les corps en ignition. Cette eau est très employée en Angleterre où elle se prend pendant les repas comme l'eau de seltz ; elle y est appréciée comme favorisant la digestion, améliorant les sécrétions en général et purifiant graduellement toute la masse du sang. Elle a guéri à la connaissance de M. Rivier une disposition invétérée aux furoncles ; elle doit soulager presque immédiatement

les personnes souffrant de douleurs névralgiques, enfin elle doit combattre d'une manière très décidée la constipation.

Toutefois M. Rivier ne connaît pas de résultats bien réels de l'emploi de cette eau dans notre pays, peut-être parce que nos eaux et notre air sont plus favorables à l'organisme que l'eau et l'air de l'Angleterre.

M. Cauderay montre à la Société et fait fonctionner une série de tubes de Geissler, rendus phosphorescents par le passage d'un courant induit. Parmi ces tubes, il s'en trouvait un formant le mot *Lausanne* et un autre enroulé en spirale renfermé dans un aquarium plein d'eau. M. Cauderay explique que les différentes couleurs des tubes proviennent de la nature des gaz qu'ils renferment et de la nature des liquides qui les entourent. Enfin il reproduit également l'expérience de la fluorescence du sulfate de quinine ; lorsqu'on écrit avec une dissolution de ce sel, l'écriture n'est visible qu'à la lumière phosphorescente des tubes de Geissler.

---

#### SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1867.

Présidence de M. CUÉNOUD, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M. SCHMIDT, photographe, est proclamé membre de la Société.

Sont présentés comme membres de la Société :

MM. GOWTHORPE, inspecteur de l'exploitation des chemins de fer de la Suisse occidentale, par M. Cauderay  
 BOISOT, photographe à Lausanne, par M. Joël  
 Jules CORREVON, à Lausanne id.

M. F. A. Forel présente à la Société un œuf de poule portant de singulières pustules rougeâtres à la surface interne de la pellicule de la coquille.

Le même montre des pierres calcaires de la partie supérieure des boues glaciaires, sculptées par des racines d'arbres qui y tracent des sillons arrondis et sinueux de 1<sup>mm</sup> de largeur et 1/2<sup>mm</sup> de profondeur. Dans plusieurs de ces sillons se voient encore les débris de radicelles imprégnées de carbonate de chaux.

M. Renevier, prof., continue la description de la faune du gisement de Cheville. (Voir aux mémoires.)

M. F. A. Forel présente un tableau graphique des produits d'un vignoble. (Voir aux mémoires.)